

**DECLARATION DE LA MODIFICATION  
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION N° 15272\*02  
Article R512-54-II du code de l'environnement**

**1- DECLARANT**

**Personne morale**       **Personne physique** :  Madame  Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique  N° SIRET

Pour une personne morale

Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger

Province ou région étrangère

Téléphone  Portable  Fax  (facultatif)

Courriel

**Signataire de la déclaration (pour une personne morale)**

Nom  Prénoms

Qualité

**2- INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT L'INSTALLATION**

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

**Adresse de l'installation** :  identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal

Commune

Téléphone  Portable  Fax  (facultatif)

Courriel

### Description générale du projet de modification de l'installation :

L'exploitation est orientée vers la production de volailles labels à partir de 2 bâtiments avec accès parcours pour les animaux. Le site d'exploitation relève du régime des Installations Classées soumises à Déclaration.  
Le projet consiste en la création de 4 abris volailles à savoir 2 abris volailles par parcours avec couverture en panneaux photovoltaïques.  
Par ailleurs :  
Pas de modification des effectifs avicoles,  
Pas de modification de la conduite et ni fonctionnement de l'élevage,  
Pas de modification de la gestion des effluents.

### Sur le site de l'installation, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :  Oui  Non

Si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Joindre une note précisant l'interaction ("connexité") de la modification avec les installations existantes

- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :  Oui  Non

### 3- IMPLANTATION DE L'INSTALLATION

La modification concerne l'implantation de l'installation  
(modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux...)

Oui  Non

Si oui, le déclarant peut joindre à la déclaration les plans suivants :

- **Un plan d'ensemble à jour** accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation **et du projet de modification**. En fonction de l'impact de cette modification, ce plan peut notamment préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés...
- **Un plan de situation du cadastre actualisé** dans un rayon de 100 m autour de l'installation, notamment si le projet de modification impacte l'emprise du site ou le voisinage.

Préciser les modifications apportées concernant l'implantation de l'installation :

Le projet consiste en la création de 4 abris volailles à savoir 2 abris volailles par parcours avec couverture en panneaux photovoltaïques.



## 5 – MODES D'EXPLOITATION

La modification concerne les modes d'exploitation de l'installation  
(évolution des procédés, des rejets, de la gestion des déchets...)

Oui  Non

Si oui, préciser les modifications apportées aux modes d'exploitation :

## 6 – PRESCRIPTIONS APPLICABLES

Demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :  
Si oui, joindre votre demande de modification.

Oui  Non

## 7 – AUTRES MODIFICATIONS

Descriptions éventuelles d'autres modifications :

--

Fait à

le 15/06/2022

Signature du déclarant



PREUVE DE DEPOT N° A-2-GDU3XW6FE

**DECLARATION DE LA MODIFICATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT DU REGIME DE LA DECLARATION**  
Article R512-54-II du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL LES BOIS	
LIEU DIT LES FROGERIES	
CHAMPTEUSSE SUR BACONNE	
49220	CHENILLE CHAMPTEUSSE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : .....   
*Rappel réglementaire : si oui, le projet est considéré réglementairement comme une modification de l'autorisation existante (article R512-33-II du code de l'environnement) et il sera soumis à l'avis de l'inspection des installations classées. Une note précisant l'interaction de la modification avec les installations existantes a été jointe à la déclaration.*
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : .....

Demande de modification de certaines prescriptions applicables : .....

*Rappel réglementaire : si oui, cette demande sera soumise à l'avis de l'autorité administrative qui statue par arrêté (article R512-52 du code de l'environnement). L'absence de réponse dans un délai de 3 mois à partir de la réception du dossier et des éventuels compléments vaut refus (décret n° 2014-1273 du 30 octobre 2014).*





# LEGENDE

-  Bâtiments
-  Habitations les plus proches
-  Projet
-  Panneaux photovoltaïques
-  Limite d'unité foncière
-  Courbe de niveau
-  Limite de parc
-  Zone enterbée
-  Zone boisée
-  Emplacement photo
-  Arbre
-  Haie
-  Puits
-  Forage
-  Borne incendie
-  Compteur électrique
-  Compteur eau



# PLAN DE MASSE ELARGI

Créé:	29.04.22	.SL
Revisé:		
N° F.V.:	21B0389	
Phase:	PC2	
Pl. du Pt.:	2	
Ech.:	1:2000	

**La Noëlle Environnement**  
 Site : Les Frogeries - 49220  
**CHEMILLE-CHAMPTIEUSE**  
 Tel. : 06.07.57.96.23

**EARL LES BOIS**  
 Ronce - Champieussé sur Baconne  
 49220 CHEMILLE-CHAMPTIEUSE

Tous droits réservés : SAS TERRE-INNOVATION (Avis de la Loi n° 1237 (acte de la propriété intellectuelle)). Toute reproduction, totale ou partielle et toute représentation du modèle, d'un ou de plusieurs de ses composants, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse de l'auteur, est interdite et constitue une contrefaçon susceptible de donner lieu à des poursuites judiciaires. Les droits de reproduction sont réservés à l'auteur. La responsabilité de l'usage des données et des informations contenues dans ce document est assurée par l'utilisateur. Les données et les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les données et les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Les données et les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Fichier: BOIS (EARL LES), 21B0389 / A3 / PC2 2000 - mise à jour: 14/09/2022



